

→ SDB pour classé

Objet: Transmission compte-
rendu de la réunion
du 12/2/1986.-

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Ensei-
gnement Primaire et Secondaire
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Ensei-
gnement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Travaux
Publics et de l'Energie
KIGALI
- Monsieur le Directeur de l'Office
Rwandais d'Information
KIGALI

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre,
ci-joint le compte-rendu de la 1ère réunion de la Commission
chargée de redynamiser le Ballet National qui s'est tenue le 12
février 1986 dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance
de ma plus haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Directeur Général
au MIJEUCOOP (Tous) DGJ
- Monsieur le Membre de la
Commission (Tous)

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin


MUGELA Romuald
Secrétaire Général

Compte-rendu de la réunion de la Commission chargée
de la redynamisation du Ballet National.

La réunion s'est tenue dans les locaux du Ministère de la jeunesse et du Mouvement Coopératif mercredi le 12 février 1986 à 9H30' sous la Présidence du Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Participaient à cette réunion :

1. Lt Col BEM. NDINDILIIYIMANA Augustin : Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Président de la réunion.
2. MUGEMA Romuald : Secrétaire Général au MIJEUCOOP.
3. MUHATURUKUNDO Norbert : Directeur Général des Sports et Loisirs.
4. NKULIKIYINKA Jean Baptiste : Directeur du Folklore et Loisirs au MIJEUCOOP
5. BIKINDI Simon : Chef de Division Folklore au MIJEUCOOP
6. UWIMANA Jean Marie Vianney : Chef de Bureau Loisirs Socio-éducatifs.
7. L'Abbé SIMPENZWE Gaspard : du MINEPRISEC.
8. KAMUHANDA Jean de Dieu : du MINESUPRES.
9. MUNYARUGERERO François Xavier : du MINESUPRES.
10. NKIKO Faustin : du MININTERDECO.
11. NSANZUBUHORO Victoire : du Groupe Scolaire Notre Dame de Cîteaux.
12. KAGAME Alexis : B.P. 858 KIGALI
13. MASABO NYANGEZI Juvénal : du MINITRAPE
14. MUKAMURENZI Mariane : du MIJEUCOOP
15. GATSIMBANYI Thaddée : du MIJEUCOOP
16. NIYONSABA Silas : du MIJEUCOOP
17. NYIRAMAJORO Espérance : du MIJEUCOOP
18. NGORORABANGA Léopold : du MIJEUCOOP
19. GAHAMANYI Laurent : du MIJEUCOOP
20. KAVANGE Pierre Claver : du MIJEUCOOP.

Commençant la réunion le Ministre a remercié les participants venus des autres Départements pour avoir bien voulu répondre à son invitation. Cela témoigne de la franche collaboration reflétée en actes et en parole suivant la politique générale de notre Pays.

Il a poursuivi en leur communiquant l'objet de la réunion qui était de voir comment redynamiser le Ballet National dans ses représentations en constituant d'autres scénarios afin d'augmenter et de varier son répertoire en vue de rompre la monotonie.

Il a pensé à les inviter parce qu'il les croit capables d'y apporter un enrichissement compte tenu de l'intérêt qu'ils manifestent pour la culture rwandaise et de leur habituelle collaboration.

Mais avant de discuter ensemble sur la méthode de travail qu'il faudra suivre pour mieux alimenter le répertoire du Ballet National, le Ministre a d'abord parlé de l'historique de ce dernier qui fut créé par l'Arrêté Présidentiel n° 301/11 du 3 Janvier 1974 et qui a pour objet de :

- Organiser, sur le plan national, un ballet représentatif de toutes les régions de la République;
- Promouvoir les activités culturelles, artistiques et folkloriques dans le pays;
- Organiser des loisirs sains et utiles à tous les échelons de la population;
- En collaboration avec l'Académie Rwandaise de Culture, rassembler et exploiter toutes les richesses du patrimoine culturel national;
- Assurer la gestion des biens et équipements de tous les groupes folkloriques représentatifs;
- Prendre toutes les dispositions en vue d'une participation nationale à des représentations à l'étranger;
- Etudier toutes questions techniques concernant l'épanouissement de toutes les valeurs du patrimoine culturel et folklorique national.

Ce ballet devait être administré par un comité composé par les Ministres ayant la Jeunesse, l'Education Nationale, les Affaires Etrangères et l'Information dans leurs attributions et le Président de l'Académie Rwandaise de Culture. Les autres membres devaient être nommés par l'Arrêté du Ministre ayant la Jeunesse dans ses attributions.

Cependant le Président de la réunion a fait remarquer que le mandat de ce comité a expiré avant qu'il ne soit opérationnel et que même le Ballet National, suivant cette mission lui assignée, n'avait pas de place bien définie par rapport aux services du Ministère qui au début fut dénommé Ministère de la Jeunesse, à la suite Ministère de la Jeunesse et des Sports et enfin Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

C'est ainsi qu'à un moment donné le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a invité certains anciens membres de ce comité pour une réunion de réflexion et ils ont constaté qu'il s'était opéré un changement et que certaines choses devaient être restructurées notamment les tâches de promotion des loisirs sont devenues différentes du Ballet.

Par ailleurs, tous les comités ont été supprimés et remplacés par les C.I.C., là aussi le Comité du Ballet aurait dû être supprimé comme les autres. Le Président de la réunion a voulu éclaircir le pourquoi de son invitation en précisant que pour permettre au Ballet d'évoluer il a pensé à l'apport des personnes venues des autres Départements parce que les agents du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif mis à part leur effectif réduit il n'y a même pas assez de spécialistes, et à cela s'ajoute le problème budgétaire qui ne permet pas de consacrer un temps nécessaire aux entraînements. Il a fait savoir qu'après le recueil des nouveaux scénarios, on verra comment restructurer le Ballet National avec le service concerné du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Le problème majeur qui s'est posé étant celui de l'agencement des danses et des chants, le Président de la réunion a demandé aux participants de faire un effort de créativité pour l'aider à constituer une variété de scénarios. L'idée a été acceptée mais plusieurs observations ont été émises quant à la procédure à suivre en vue de mener à bonne fin ce travail demandé.

Prenant la parole, un des participants a remercié le Ministre pour le pas déjà franchi par le Ballet National dans sa mission; cela est prouvé notamment par le succès qu'il remporte lors de ses représentations à l'étranger voire à l'intérieur du Pays. Néanmoins il reste beaucoup à faire, la perfection humaine étant loin d'être atteinte. Comme le Ballet National doit être représentatif quant aux danses et chansons folkloriques, il y a moyen de les augmenter notamment en insérant dans le répertoire déjà existant la danse IKINYEMERA et UMUSHAYAYO des Communes MUTURA et RWERIERE.

De même pour le répertoire des Ingoma, on pourrait y ajouter le numéro dénommé INEGE qui tend à disparaître. Le numéro des Amakondera pourrait offrir également une large variété s'il était exploité à fond car c'est un orchestre qui a plusieurs significations suivant les circonstances. Dans l'orchestre Ikondera nous retrouvons différents rythmes dont :

- | | |
|---------------|----------------|
| - BAMURANGAHE | - RWANYAMIYAGA |
| - IKIZIRE | - RUKENKENTURA |
| - UMUSAMBI | - MUREKATETE |
| | etc ... |

.../...

Cependant pour pouvoir exploiter ces rythmes il faut absolument connaître leur sens. Cela est valable aussi pour l'orchestre des Insengo qu'on trouve au Nord du pays plus spécialement dans la Paroisse KINONI.

Un autre problème qui s'est posé au niveau des participants c'est la méthode de travail qu'il fallait suivre dans la composition des scénarios. On se demandait s'il faut travailler en groupe ou individuellement. Ce problème étant lié à celui de la documentation, le Ministre a proposé une solution de voir les films vidéo des scénarios déjà existant pour voir une certaine référence et par après constituer des groupes de travail de 3 à 4 personnes. Concernant la documentation l'ORINFOR pourrait nous aider pour l'audition des différents numéros du répertoire national.

Dans la composition de ces scénarios, dans un premier temps il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails, on ferait un squelette qui serait étoffé après la concertation des différents groupes de travail. Le Président de la réunion a rappelé par ailleurs qu'il faut également tenir compte des circonstances de la vie en général ou qui cadrent avec l'histoire de notre pays sans oublier la durée du scénario qui varie d'une heure à une heure et demie.

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, Président de la réunion, a demandé aux participants de proposer d'autres personnes qui pourraient être utiles dans la constitution des scénarios. Ainsi furent proposés :

Messieurs : - RUKEBESHA Aloys de la Présidence du M.R.N.D.
- SEBANANI André de l'ORINFOR
- RUHUMULIZA Benjamin du MINEPRISEC
- RWAMAMARA du MINEPRISEC.

Clôturent la réunion, le Président a remercié encore une fois les participants d'avoir bien voulu répondre à son invitation et du zèle qu'ils ne cessent de manifester dans leur collaboration. Il les a exhorté à continuer avec cette même bonne volonté afin de mener à bonne fin le travail leur confié.

Le prochain rendez-vous a été fixé au 20 février 1986 à 16H00 pour voir des films vidéo de la troupe URUKEREREZA comme référence partielle et pour la constitution des groupes de travail.

La réunion a pris fin à 11H45'.

Le Rapporteur

GAHAMANYI Laurent.

Fait à Kigali, le 12 Février 1986.

Le Président de la réunion

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

